CONDITIONS GENERALES DE VENTE, VENTE EN LIGNE ET DE PRESTATION DE SERVICES

ARTICLE 1er – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes de Produits et Services réalisées in situ ou depuis le site www.burninclub.fr appartenant à la société DELMER SARL, dont le siège social est situé au 3 Cours Léopold à Nancy (54000), inscrite au RCS de Nancy sous le numéro 102 933 280 et exerçant son activité sous l'enseigne « Burn'in Club » auprès de clients désirant acquérir les produits ou bénéficier des prestations de coaching sportif proposés au sein de son studio.

Les Conditions Générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente ou vente en ligne de produits et services proposés par la société DELMER SARL au client, à partir du site, ou au sein de son studio.

Le fait pour le client, de commander sur le site www.burninclub.fr des produits et services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales qui prévalent sur toutes autres conditions et notamment celles applicables pour les ventes au sein du studio. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées sans réserve avant son achat de produit ou de service. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du code civil. La vente de produits ou services est réputée conclue à la date de validation de la commande ou le paiement du prix par le Client. Ces Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en ligne sur le site à la date de passation de la commande.

Les Conditions Générales sont disponibles au siège social de la société DELMER SARL et sur le site internet www.burninclub.fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les produits et services proposés par la société DELMER SARL.

ARTICLE 2 – Informations précontractuelles

Article 2.1:
Le Client reconnait avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations listées à l'article L221-5 du code de la consommation.

Article 2.2 :
Sont transmises au client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des services.
- Le prix des services et des frais annexes.
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel la société DELMER SARL s'engage à exécuter le service, quel que soit son prix.
- Les informations relatives à l'identité de la société DELMER SARL : ses activités, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.
- Les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles.

Article 2.3 :
La société DELMER SARL communique au client les informations suivantes :

- Son nom ou sa dénomination sociale, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique.
- Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues pour le traitement des réclamations.
- En cas de vente, l'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-1 et suivants du code de la consommation, de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et s. du code civil, ainsi que, le cas échéant, de la garantie commerciale et du service après-vente respectivement visés aux articles L. 217-15 et L. 217-17 du code de la consommation.
- La durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée.

Article 2.4 :
La société DELMER SARL indique, en ce qui concerne le contenu numérique :
Toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont la société DELMER SARL a ou devrait raisonnablement avoir connaissance, notamment la compatibilité avec les navigateurs internet récents (tels que Google Chrome, Safari, Mozilla Firefox, Microsoft Edge) et les appareils courants (ordinateurs, smartphones, tablettes), sous réserve de leur mise à jour et de leur bon fonctionnement.

ARTICLE 3 – Description des services

Les prix des services sont indiqués sur le site internet www.burninclub.fr.
Le client a la possibilité de réserver des services en ligne sur le site internet précité, dans la limite des places disponibles. Les services y sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, des erreurs ou omissions peuvent survenir, sans que la responsabilité de la société DELMER SARL ne puisse être engagée, sauf faute avérée.

La société DELMER SARL se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les services sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation.
Les offres promotionnelles sont valables dans la limite des conditions qui y sont associées et ne sont pas cumulables sauf mention contraire.

ARTICLE 4 – Conditions d'accès aux services et règlement intérieur

Pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité des services et permettre à chaque client de participer, l'accès aux services est conditionné au respect des règles suivantes :
Le client devra se présenter 5 minutes avant l'heure de début du cours. Pour des raisons de sécurité résultant de la nécessité de participer à la séance d'échauffement, le client ne pourra participer au cours s'il arrive avec plus de 10 minutes de retard.
Les cartes et abonnements sont nominatifs et ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers.
L'heure de début de réalisation des services ne sera pas décalée en cas de retard du client quel qu'en soit la cause. Le client devra respecter le règlement intérieur de l'établissement « Burn'in Club », sous peine d'expulsion du cours sans remboursement.

ARTICLE 5 – Formation de la commande

Article 5.1 – Condition de la commande :
Le client doit être majeur au moment de la passation de la commande.
En cas d'indisponibilité d'un service, le client en sera informé soit directement par un message sur le site soit par courrier électronique.
En commandant les services, le client certifie qu'il s'est assuré qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par l'établissement « Burn'in Club ».
Le nombre de places à chacun des cours étant limité, il est conseillé au client de réserver ses séances soit sur le site via la plateforme de réservation en ligne mise à disposition par l'établissement, soit directement auprès du club.

Article 5.2 – Signature électronique
La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire ou IBAN du client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de celui-ci à :
– L'exigibilité des sommes dues au titre de la commande.
– La signature et l'acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.
En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, le client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter sans délai sa banque ou l'établissement émetteur de la carte, ainsi que la société DELMER SARL via ses coordonnées de contact figurant sur le site.

Article 5.3 – Validation de la commande
Pour que la commande soit validée, le client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes Conditions Générales. La commande sera considérée comme définitive à la date de validation de la commande ou le paiement du prix par le client.
Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des services disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.
Pour toute question relative au suivi d'une commande, le client doit appeler le responsable de l'établissement au 06.29.27.83.14 durant les heures d'ouverture ou envoyer un e-mail à l'adresse suivante : contact@burninclub.fr
Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la société DELMER SARL ou de ses prestataires techniques (hébergeur, solution de paiement, plateforme de réservation), dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

ARTICLE 6 – Prix

Les produits et services sont fournis aux prix en vigueur figurant sur le site internet www.burninclub.fr, exprimés en euros et toutes taxes comprises (TTC).
Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande.
Le paiement du prix est exigible lors de la validation de la commande par le client. Celui-ci peut être effectué comptant ou, pour certaines offres (abonnements), en plusieurs versements selon un échéancier défini avec la société DELMER SARL. En cas de paiement échelonné, le client s'engage à régler l'intégralité des sommes dues selon l'échéancier convenu. Tout défaut de paiement pourra entraîner la suspension de l'accès aux services.

La société DELMER SARL se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la

commande par le client, sous réserve de disponibilité à cette date. Les offres et tarifs sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site, dans la limite des places disponibles. Toute erreur manifeste de prix affiché pourra entraîner l'annulation de la commande après information du client.

ARTICLE 7 – Conditions de paiement

Sauf accord contraire de la société DELMER SARL, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client :

- Soit par paiement sécurisé sur le site internet www.burninclub.fr, par carte bancaire ou par prélèvement SEPA.
- Soit par chèque, carte bancaire, prélèvement SEPA ou espèces directement au sein de l'établissement « Burn'in Club ».

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.
En cas de paiement en plusieurs fois, le client s'engage à respecter l'échéancier convenu avec la société DELMER SARL. La société DELMER SARL se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la commande en cours et/ou d'interdire l'accès aux services, notamment aux cours, jusqu'à régularisation de la situation.

Abonnement avec engagement et reconduction :

Les abonnements sont souscrits pour une durée minimale d'engagement de 6 mois. À l'issue de cette période initiale, l'abonnement est reconduit tacitement pour des périodes successives d'un mois, sauf résiliation par le client.
Le paiement est effectué mensuellement, par prélèvement bancaire ou par carte bancaire, à date anniversaire de la souscription.
Le client peut résilier son abonnement à tout moment à l'issue de la période d'engagement initiale, en adressant sa demande par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@burninclub.fr. La résiliation prendra effet à la prochaine échéance mensuelle. Toute période entamée reste due.

ARTICLE 8 – Disponibilité des Services

Pour des raisons d'organisation et de capacité d'accueil, toute réservation à un cours collectif ou privé doit être annulée au plus tard 24 heures avant le début du cours. À défaut d'annulation dans ce délai, le cours sera considéré comme dû et sera décompté de la carte ou de l'abonnement du client. En cas d'absence de crédit disponible, le cours sera facturé.
Tout cours réservé non honoré (absence ou annulation tardive) est considéré comme consommé. Les cours ne pourront être ni décalés ni prolongés en cas de retard du client. L'accès au cours pourra être refusé au-delà d'un certain retard afin de garantir le bon déroulement de la séance.

En cas d'empêchement définitif pour des raisons de santé ou professionnelles, dûment justifié, le client bénéficiant d'un abonnement pourra demander la résiliation de son contrat. Cette demande devra être formulée dans un délai maximum de 48 heures à compter de la date de prise d'effet du justificatif. Le remboursement éventuel sera effectué au prorata des services non consommés, sur la base du tarif unitaire en vigueur, déduction faite des frais éventuellement applicables.

En cas d'empêchement temporaire pour des raisons de santé ou professionnelles, dûment justifié, le client pourra demander la suspension ou la prolongation de son abonnement. Cette demande devra être formulée dans un délai maximum de 48 heures à compter de la date de prise d'effet du justificatif. La durée de validité de l'abonnement sera alors prolongée d'une durée équivalente à celle de l'empêchement.
La société DELMER SARL se réserve le droit de demander tout justificatif et d'en apprécier la validité.

ARTICLE 9 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, lorsque le client a souscrit à une prestation à distance via le site internet www.burninclub.fr, il dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la validation de la commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

Le droit de rétractation peut être exercé auprès de la société DELMER SARL, soit à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur demande, soit par toute déclaration écrite dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter. Un accusé de réception sera adressé au client sur un support durable (notamment par courrier électronique).
En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, les sommes versées par le client seront remboursées dans un délai maximum de quatorze jours à compter de la réception de la demande par la société DELMER SARL.

Conformément à la réglementation en vigueur, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation, lorsque l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du client et avec sa renonciation expresse à son droit de rétractation. Ainsi, toute réservation de cours dont l'exécution intervient avant la fin du délai de rétractation emporte renonciation expresse du client à son droit de rétractation pour le service concerné. Les services déjà exécutés ne pourront donner lieu à remboursement.

ARTICLE 10 – Garantie et Responsabilité

Les services proposés par la société DELMER SARL sont conformes à la réglementation en vigueur en France et sont destinés à une clientèle de non-professionnels.

Responsabilité au titre des services :

Les services sont assurés par des professionnels qualifiés et expérimentés.
La société DELMER SARL se réserve la possibilité d'annuler ou de modifier un cours, notamment en cas de nombre insuffisant de participants, d'indisponibilité du professeur ou de problème technique ou organisationnel. Dans la mesure du possible, les clients seront informés au moins 12 heures à l'avance.
En cas d'annulation d'un cours du fait de la société DELMER SARL, celui-ci fera l'objet d'un report ou d'un re-crédit sous forme d'unité de cours sur la carte ou l'abonnement du client.
La société DELMER SARL se réserve également le droit d'annuler un cours sans préavis en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité. La responsabilité de la société DELMER SARL ne saurait être engagée en cas d'impossibilité d'exécution du service due à un cas de force majeure ou à un événement indépendant de sa volonté.

La société DELMER SARL met à disposition des clients un espace vestiaire et des casiers. Les effets personnels des clients restent sous leur entière responsabilité. La responsabilité de la société DELMER SARL ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels, sauf faute prouvée de sa part.

ARTICLE 11 – Protection des données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) du 27 avril 2016, la société DELMER SARL met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des commandes, la fourniture des services et la relation client.
La société DELMER SARL, dont les coordonnées figurent en en-tête des présentes, est responsable du traitement.

Les données collectées sont nécessaires à l'exécution du contrat, au respect des obligations légales (notamment en matière de facturation) ainsi qu'à l'intérêt légitime de la société (gestion de la relation client). Les données personnelles collectées sont destinées à la société DELMER SARL ainsi qu'à ses prestataires techniques (hébergement du site, solution de paiement, plateforme de réservation), dans la limite nécessaire à l'exécution des services.
Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est effectué.

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et au maximum :

- 10 ans pour les données de facturation (obligation légale)
- 3 ans à compter du dernier contact pour les données commerciales

La société DELMER SARL met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.
Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés en contactant la société DELMER SARL à l'adresse suivante : contact@burninclub.fr, en justifiant de son identité.
Le client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
Aucune décision automatisée ni aucun profilage n'est mis en œuvre.

ARTICLE 12 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.burninclub.fr est la propriété de la société DELMER SARL et de ses partenaires. Il est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.
Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, la société DELMER SARL reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés (même à la demande du client) en vue de la fourniture et de la présentation des produits et services.

ARTICLE 13 – Clauses diverses

ARTICLE 13.1 – Non-validation partielle
Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision

définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 13.2 – Non-renonciation
Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions Générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 13.3 – Langue du contrat
Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13.4 – Loi applicable
Les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français. En cas de litige survenant à propos de l'exécution, de la résiliation ou de l'interprétation des Conditions Générales, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.
Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.
Sous réserve des dispositions légales d'ordre public applicables, tout différend lié ou résultant de la validité, de l'exécution, de l'interprétation ou de la formation des présentes Conditions Générales fera l'objet en priorité d'une demande à la société DELMER SARL pour obtenir une solution amiable. À défaut de conciliation, le litige sera porté devant les juridictions compétentes dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 14 – Règlement intérieur

Le Client s'engage à respecter le présent règlement intérieur de la société DELMER SARL. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion du cours, sans remboursement.

1. Accès et conditions générales

- L'accès au studio est réservé aux personnes majeures, ou aux mineurs disposant d'une autorisation parentale.
- L'accès pourra être refusé à toute personne présentant un comportement inapproprié ou un état incompatible avec la pratique sportive (état d'ivresse, consommation de substances, etc.).
- Aucun spectateur n'est autorisé pendant les cours, sauf accord exceptionnel de la direction.

2. Tenue et hygiène

- Une tenue de sport adaptée est obligatoire (tenue confortable, chaussettes antidérapantes recommandées).
- Les chaussures portées en extérieur sont interdites dans la salle.
- Le port de bijoux est déconseillé durant les cours pour des raisons de sécurité.
- Une hygiène corporelle irréprochable est exigée par respect pour les autres participants.

3. Organisation des cours

- Les cours commencent à l'heure. Au-delà de 10 minutes de retard**,** l'accès pourra être refusé sans remboursement.
- Les cours ne pourront être ni prolongés ni décalés en cas de retard du client.
- Tout cours réservé et non annulé au moins 24 heures à l'avance est dû et sera décompté.
- Tout cours commencé est dû dans son intégralité.
- La direction se réserve le droit d'annuler un cours en cas de nombre insuffisant de participants ou de nécessité organisationnelle. Dans ce cas, le cours sera recrédité.

4. Sécurité et comportement

- Le client s'engage à adopter un comportement respectueux envers les autres participants et le personnel.
- Tout comportement dangereux, irrespectueux ou inapproprié pourra entraîner une exclusion immédiate sans remboursement.
- Le client s'engage à suivre les consignes du professeur et à ne pas effectuer de mouvements non encadrés.
- Les téléphones doivent être éteints ou en mode silencieux pendant les cours.

5. Santé et responsabilité

- Le client déclare être apte à la pratique d'une activité sportive et ne présenter aucune contre-indication médicale.
- Les personnes enceintes ou présentant des blessures doivent en informer le professeur avant le cours.
- La pratique se fait sous la responsabilité du client. Il est informé de l'intérêt de souscrire une assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers dans le cadre de la pratique des activités proposées.
- La société DELMER SARL ne saurait être tenue responsable des accidents résultant d'un non-respect des consignes ou d'une condition physique inadaptée.

6. Locaux et matériel

- Il est interdit de fumer, consommer de l'alcool ou manger dans les espaces de pratique.
- Les locaux et le matériel doivent être utilisés avec soin et laissés propres.
- Toute dégradation pourra entraîner une facturation.
- Les effets personnels restent sous la responsabilité du client.

7. Abonnements et cartes

- Les cartes de cours et abonnements sont nominatifs, non cessibles et non remboursables.
- Ils sont valables pour une durée déterminée et ne peuvent être prolongés sauf cas exceptionnels dûment justifiés.
- Les cartes cadeaux sont valables 12 mois à compter de leur date d'achat.

8. Vie du studio

- Le respect des règles de vie en collectivité est obligatoire.
- Le calme et la discrétion sont demandés à l'arrivée et au départ des cours.

- La direction se réserve le droit de modifier les horaires, les périodes d’ouverture ou de fermeture du studio.